

Conseil Municipal de Nuisement sur Coole

Réunion du 15 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le 15 février à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le centre culturel, sous la présidence de monsieur Pascal VANSANTBERGHE, Maire.

Étaient présents :

Mme DESVOY-JOPPE Béatrice, Mr VANSANTBERGHE Pascal, Mr MILLON Luc, Mr PONSIGNON Daniel, Mme MAURICE Bernadette, Mr RAGOT Nicolas, Mme GOBRON Aurélie, Mme BERNADAT Sylvie, Mme EBNER Laura, Mr BERTIN Pierre

Absent excusé : Jean-Luc CHAMPONNOIS (pouvoir à Monsieur le Maire)

1) Désignation du secrétaire de séance : Madame EBNER Laura

2) Approbation du compte rendu du conseil du 11/01/2021

Quelques corrections sont apportées en séance.

Le compte rendu est adopté par 10 voix pour et 1 abstention.

3) Terres communales

**M. MILLON Luc ne prend part ni débat ni au vote.**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la lettre envoyée par Monsieur Luc MILLON concernant son bail consenti par la commune sur les parcelles cadastrées ZY 8 au lieu-dit « Le Mont de la Bataille » et YD 19 au lieu-dit « Au-dessus de la Gare » pour 11ha 11a 77ca.

Monsieur Luc MILLON souhaite transmettre le bail à Monsieur Christophe MILLON son fils.

Toutefois, ce bail sera consenti pour une durée de 25 ans conformément à la délibération 18/2018 du 14 mai 2018 du conseil municipal.

Vote à l'unanimité soit 10 voix sur 10.

## 4) Investissements 2021

- Aménagement du terrain des consorts Horguelin : (toiture, laverie, barrière, grillage, kiosque, table, poubelle) pour un montant de 14 745.86 €.  
Une demande de subvention sera faite auprès du LEADER des fonds européens pour un taux maximal de 80 % du montant.  
Vote: Favorable à l'unanimité
- Distributeur sac à crottes :  
Le conseil accepte de mettre en place 3 distributeurs à crottes ainsi que des poubelles à proximité. Des devis seront réalisés.
- Panneaux d'information : Le conseil municipal souhaite relancer le projet de mise en place de panneaux d'informations dans les lieux stratégiques du village (mairie, entrée)
- Gravillonnage :  
Des travaux de gravillonnage doivent être réalisés dans certaines rues, des devis seront faits.  
La bande de roulement d'une partie de l'allée de Tilleuls doit également être reprise. Ces travaux seront suivis par la CCMC, porteuse du projet.  
40 % HT des travaux seront supportés par la commune.
- Chauffage mairie rénovation thermique :  
La CCMC devrait être porteuse d'un groupement de commandes pour la réalisation d'un bilan thermique des différents ERP de la commune.  
Le projet de changement de chauffage de la mairie pourrait se faire après cette étude.
- Ecran blanc de projection :  
Devis pour la mise en place d'écran de projection (environ 600 €) dans la salle du conseil.  
Le conseil décide également d'une possibilité de refaire le mur de couleur blanche pour la projection d'image ou de la mise en place de réunions à l'étage de la mairie.
- Radar pédagogique :  
Le conseil décide de ne pas investir dans un nouveau radar pédagogique.
- Travaux voirie rue des Auches chevines :  
En préparation des travaux nécessaires sur la voirie de la Rue des Auches chevines, le conseil municipal décide de mettre en réserve une enveloppe financière chaque année avant la réalisation de ceux-ci.

## 5) Questions diverses

- Nichoirs : Fin de l'opération dont 50 de distribués aux habitants.
- Camion de pizza dans le village : Le conseil municipal donne son accord à la demande faite par le food truck « LE PIZZAIOLO » pour la mise à disposition d'un emplacement à raison d'un jour par semaine sur la commune, dans le respect des gestes barrières.
- Urbanisme :  
3 Déclarations Préalables en janvier et 1 Certificat d'information
- Fleurissement :  
Mise en place de plantes vivaces et ajout d'arbustes devant le cimetière / arbres à fleur et charmeilles à l'entrée du parking ainsi que l agrandissement du massif à l'entrée du village.  
Projet 2022 : Rue des Aches chevines (massif et parterre)
- Cheminement : Marché / Retour des offres le 4 mars à 12h00
- Pont de l'issue : en attente de réponses des autres entreprises concernant le diagnostic.
- CCMC : Les comptes-rendus et les convocations aux réunions de la CCMC seront désormais adressés par mail aux conseillers municipaux du territoire de la CCMC.  
Le conseil communautaire réfléchis à la construction, dans les prochaines années, d'un nouveau bâtiment pouvant héberger l'ensemble du personnel administratif ainsi qu'un espace réunion.
- Eclairage Public : Le montant du devis de l'entreprise Pierre pour la dépose et la repose des candélabres issus des travaux d'enfouissement est de 1 221.84 €
- Valocime :  
M. le Maire et M. PONSIGNON ont reçu la société VALOCIME.  
Celle-ci souhaite obtenir la gestion des conventions concernant les deux antennes de relais mobile au Mont de la Bataille, afin notamment de revaloriser les loyers versés en faveur de la commune.  
Des informations complémentaires seront demandées sur cette entreprise.

- Bon relais de la Coole : 103 foyers ont utilisé le bon en faveur du Relais de la Coole pour un montant total de 2060€.
- Flavien BOURGOIN : La période de stage d'un an se termine le 31 mars 2021 pour M. BOURGOIN Flavien en tant qu'adjoint technique. M. BOURGOIN sera titularisé à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021.
- Bail des terres communales :  
Les baux arrivant prochainement à échéance (arrêt d'activité, transmission, échéance) vont être mis à jour avec les intéressés et selon les clauses de la délibération 18/2018 du 14 mai 2018 du conseil municipal.  
Une demande est actuellement à l'étude

Prochaine réunion le 15 mars 2021 à 20h00

La séance est levée à 23h15.